MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N° 1071

Dossier concernant un tableau attribué à Gérard Hoorenbout, offert en vente par Mr Haro, Expert à Paris.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÉCE.	ANALYSE.

Mr Haro – tableau attribué à Gerard Hoorenbout.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 1071

Brux. 17 Xbre 1867

à Mr Etne Le Roy
Comm. Exp. du Musée.

La Commission Adre du Musée royal ayant appris que vous vous proposiez de vous rendre prochainement à Paris, m'a chargé de vous prier de vouloir bien profiter de cette occasion pour lui adresser un rapport sur le mérite, l'authenticité, l'état de conservation & la valeur d'un tableau attribué à Gerard Hoorenbout et qui représente: La Vierge, l'Enfant Jésus & Ste Anne. Ce panneau se trouve en la possession de Mr Haro, Expert rue Bonaparte, N° 20.

La Com^on désirerait
Mr, que vous en fussiez éga-
-lement l'obligeance de
faire connaître votre avis
sur un grand tableau histo-
-rique de Pierre Thys,
~~qui se trouve déposé~~
dont Mr. E Deschamps fils
rue de Ponthieu, 11. offre la
cession pour le Musée de
l'Etat.

Veuill. agr. Mr. l'ass.
de ma Com^on distinguée

Le Secrétaire
[illegible]

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION
des
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
et
DES SCIENCES.

N°. 14150

N. B. *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.*

ANNEXE

SOMMAIRE

Bruxelles, le 11 Nbre 1867.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 1071.

Messieurs,

D'après des renseignements émanant d'un connaisseur éclairé, un panneau représentant « La Vierge l'enfant Jésus et Ste Anne », offrant tous les caractères d'une peinture de Gerard Hoorenbout, se trouverait en la possession de Mr Haro, expert et restaurateur de tableaux, à Paris, (rue Bonaparte, 20).

Le propriétaire de cette œuvre d'art l'attribue à Lucas de Leyde, mais cette attribution est, dit-on, erronée, et c'est à Gerard Hoorenbout, qu'il y aurait lieu de la restituer.

Mr Haro demande une somme de 2000 fr. pour la cession du panneau, qui serait d'une valeur beaucoup plus grande si l'authenticité du pinceau d'Hoorenbout y était reconnue, surtout à cause de la rareté des œuvres de ce maître

A la Commission administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture.

maître, dont les Musées de Belgique ne possèdent pas un seul spécimen.

Vous apprécierez, Messieurs, s'il y a lieu de déléguer un ou deux de vos collègues, afin d'aller examiner l'œuvre dont il s'agit, pour en faire, le cas échéant, l'acquisition au moyen des ressources ordinaires du budget du Musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur

Alex Vandenpeereboom